

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le

16 NOV. 2019

ID : 056-215601626-20191113-DB20191110-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 13 novembre 2019

**DEPLACEMENT DOUX : LIAISON CYCLABLE KERJOEL ST MATHURIN – DEMANDE DE
SUBVENTION A LORIENT AGGLOMERATION**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Isabelle GUSMINI, Michel ROUALO, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique DAUGES, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Patricia QUERO-RUEN, Claudie LE BIHAN à Katherine GIANNI, Jean-Luc MADEC à Patrick GOUELLO, Christelle CAINJO à Pascaline ALNO, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN.

Absents : Dominique SAURAY, Nolwenn DELALEE

Secrétaire de séance : Pierre-Yves CAINJO

**Présents : 24
Pouvoirs : 07
Absents : 02**

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**DEPLACEMENT DOUX : LIAISON CYCLABLE KERJOEL ST MATHURIN – DEMANDE DE SUBVENTION****A LORIENT AGGLOMERATION**

Rapporteur : Serge LECUYER

La ville de Ploemeur prévoit des travaux d'aménagement de la rue Sainte Anne incluant la réalisation d'une voie cyclable entre le rond point de Kerjoël et le rond point de St Mathurin.

Les travaux peuvent être subventionnés par Lorient Agglomération dans le cadre de la réalisation de déplacements doux inscrits à leur schéma directeur.

PLAN DE FINANCEMENT			
<i>Montant des travaux subventionnables : 133 416,66 € HT soit 160 100 € TTC</i>			
DEPENSE €	RECETTE €	%	FINANCEUR
160 100			
	33 354,16	25% <i>du montant HT des travaux</i>	subvention CAT du département (Contrat d'Attractivité Touristique)
	40 024,99	30% <i>du montant HT des travaux</i>	subvention d'équipement de Lorient Agglomération aménagement cyclable
	86 720,85	54.16% <i>du montant total des travaux</i>	Autofinancement
160 100	160 100		totaux

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme et logement » du jeudi 31 octobre 2019 ;

Vu l'avis de la Commission « Finances et ressources humaines » du lundi 4 novembre 2019 ;

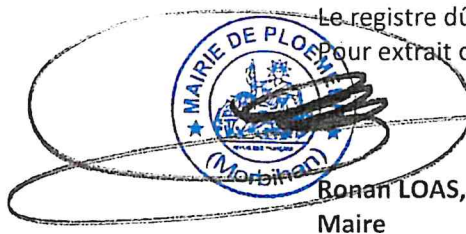
Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **SOLLICITE** la subvention de Lorient Agglomération.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire



VILLE DE PLOËRMEL
MORBIHAN

Aménagement d'une voie vélo entre Kerjoël et St Mathurin

